

Le P'tit Degréen



Meilleurs

Vœux

2015

✓ OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 16h à 18h15
Mercredi : 9h à 12h
Vendredi : 16h à 18h
Samedi : 9h à 12h - Consulter le tableau d'affichage à la Mairie

Tél. 02 43 27 70 95
Fax 02 43 27 77 47
Courriel : mairie.degre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-degre.fr

✓ PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous :
 Du lundi au vendredi de 18h à 19h30
 Le samedi de 9h30 à 12h

✓ GENDARMERIE NATIONALE

Rappel des coordonnées :
 - Brigade de COULANS-SUR-GÉE
 Tél. 02 43 88 82 06
 - Brigade de LA SUZE - Tél. 02 43 77 31 71
 - Brigade de LOUÉ - Tél. 02 43 88 40 29

✓ Site internet

N'hésitez pas à consulter notre site internet.
www.mairie-degre.fr



✓ Solidarité et Travail

L'Association Solidarité et Travail de Conlie
 3, rue de Cures - 72240 CONLIE.

L'association intermédiaire met à disposition des salariés :

- Auprès des particuliers
- Auprès des associations
- Auprès des entreprises agricoles
- Auprès des exploitants

Une utilisation souple et simple
Tél. : 02 44 81 73 41
E-mail : solidarite-et-travail@sfr.fr
Accueil : Lundi au vendredi 9h15/12h15
Mercredi de 14h à 16h

✓ Déchetterie

Horaires d'ouverture :
 Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14h à 18h (particuliers et professionnels) ; samedi, de 9h/12h - 14h/18h (particuliers). Fermée les dimanches et jours fériés. **Localisation** : A Conlie, entre les routes de Mézières-sous-Lavardin et Neuvillalais. Tél. 02 43 20 28 23

Les déchets acceptés : les ferrailles, les gravats, les encombrants, les cartons volumineux, les déchets verts, le verre, les déchets ménagers spéciaux, les batteries, les huiles de friture, les piles, le papier, les plastiques, boîtes métalliques et briques alimentaires, cartouches d'encre.

✓ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie.

Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Eventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

✓ RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 décembre 2013, 12 heures, selon les conditions suivantes :

- Être majeur
- Posséder son domicile dans la commune, y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2014.

✓ AGENCE POSTALE DE LA QUINTE

L'Agence Postale Communale de la Quinte, située près de la mairie, est ouverte au public aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et le vendredi : 9h00 à 12h00
- Samedi : 9h30 à 12h00

Attention, la collecte du courrier, des recommandés ou colis pour le bureau Centre s'effectue du lundi au samedi, vers 12h30

✓ Au P'tit Marché Degréen épicerie associative

Lundi : fermé
Mardi : 8h30-12h / 16h30-19h
Mercredi : 8h30-12h / 16h30-19h
Jeudi : 8h30-12h / 16h30-19h
Vendredi : 8h30-12h / 16h30-19h
Samedi/Dimanche : 8h30-12h30

✓ POISSONNERIE

- Pierre BATTEUX - 72400 CHERRE
 Tournée dans le centre bourg le mardi à 15 h
 - Denis GIFFARD - 50320 LA HAYE-PESNEL
 Tournée dans le centre bourg le jeudi à 14 h

✓ PIZZAS

PIZZA IL GRANDO
 Vente de Pizzas, place de l'église
 le mercredi de 17h30 à 20h30

✓ BOUCHERIE

Boucherie des Halles - 72240 CONLIE
 Tournée dans le centre bourg
 le vendredi à 13h15

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE DE DEGRE 2015			
AFFECTATION DE LA SALLE	NBRE DE PERSONNES - 50	NBRE DE PERSONNES - 100	NBRE DE PERSONNES +100
VIN D'HONNEUR Habitants DEGRE		93 €	
VIN D'HONNEUR Extérieurs DEGRE		174 €	
REUNIONS EXTERIEURES		170 €	
LOUEUR-HABITANT location d'une journée	182 €	226 €	290 €
LOUEUR-HABITANT location d'un week-end	216 €	270 €	350 €
LOUEUR-EXTERIEUR location d'une journée	339 €	429 €	572 €
LOUEUR-EXTERIEUR location d'un week-end	354 €	494 €	672 €
LOUEUR-HABITANT Soirée DANSANTE		182 €	
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée DANSANTE		644 €	
LOUEUR-HABITANT Soirée SPECTACLE		101 €	
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée SPECTACLE		182 €	
ASSOCIATION COMMUNALE		Forfait 15 €	
DIVERS		Forfait 15 €	
Vaisselle cassée		2 € /pièce	
Table cassée		126 €	

✓ Pompiers : 18

✓ Samu : 15

✓ Syndicat d'eau
 02 43 27 74 61

✓ ERDF
 0 810 189 294

✓ DDT

Direction Départementale
 des Territoires
 02 43 31 12 80

✓ TIS - Transports urbains
 0 811 900 149
 Ligne 9 (Le Mans - Tennie)

EDITO



Le rythme des réformes s'enchaîne toujours aussi rapidement. Mais malheureusement avec des moyens financiers de plus en plus réduits.

La première de ces réformes, sera l'obligation de l'instruction de tous travaux d'urbanisme par les communes elle-mêmes. Pour cela, nous avons pris nos dispositions afin de mutualiser ce service avec Le Mans Métropole, qui possédera les techniciens qualifiés en nombre. Par la suite cette compétence devrait être assumée par la communauté de communes, toujours

sous la responsabilité du Maire. Mais là aussi, nous ne connaissons pas les nouveaux contours de la nouvelle communauté de communes. Nous y travaillons d'arrache pieds, car ce dossier doit être bouclé dans des délais extrêmement courts, sans que les règles de fusion soient précisément connues.

Nous sommes toujours dans l'attente du bouclage financier du projet d'atelier communal. Les derniers échanges avec la sous-préfecture nous incitent à la prudence. Les promesses de l'Etat ne valent que pour ceux qui les croient.

La dernière tranche d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique aura lieu dès le premier semestre 2015. Ces travaux permettront de faire disparaître la ligne moyenne tension qui passe au-dessus de plusieurs propriétés. Ainsi, l'ensemble des réseaux du bourg sera protégé des intempéries et disparaîtra de notre visuel.

Le PLU touche enfin au but et devrait rentrer dans sa phase opérationnelle dans le 1^{er} trimestre 2015. Mais déjà nous parlons d'une évolution vers un PLU intercommunal. La seule consolation est que notre travail passé (près de 2 années) servira comme bonne base à cette évolution.

La construction de l'aire de traitement des déchets verts sur notre commune par la communauté de communes de la Champagne Conlinoise devrait commencer avant l'été pour être opérationnelle au dernier trimestre 2015. Cela nous permettra vraisemblablement de mettre en conformité le site de dépôt actuel.

Une autre obligation peut amener à changer aussi physiquement nos bourgs. C'est l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour les communes sur la plupart des espaces publics. Si nos trottoirs deviennent herbeux c'est que nous ne pouvons plus les traiter chimiquement et que nous devons effectuer un désherbage manuel ou mécanique. Cet investissement sera réfléchi entre les communes pour poursuivre l'amorce de coopération ou de mutualisation inter-communale.

Nous voulons aussi remercier, comme à chaque fois qu'il nous est permis, l'ensemble des associations pour leur travail et leur implication dans notre quotidien. Le renouvellement des cadres pour certaines d'entre elles, est aussi un fort signe de vitalité et d'envie de pérenniser leurs actions.

La toute dernière en date, l'association du comice de DEGRE, doit requérir toute notre attention. Ce comice, et les premières réunions le confirment, sera l'occasion de mettre en avant notre commune et tout ce qui fait sa vitalité et tout cela dans la bonne humeur. Nous aurons besoin de tous pour cette organisation et personne ne doit se sentir exclu de cette fête.

Les travaux liés à la LGV continuent sur un grand rythme. Nous restons très vigilants sur leurs réalisations et nous avons pu constater lors des dernières inondations de décembre que tout n'a pas vraiment été envisagé. Cela pose question sur l'ensemble des hypothèses affirmées lors des études.

Pour finir, nous vous invitons à la cérémonie des vœux du 16 janvier prochain à la salle polyvalente. Cette cérémonie sera l'occasion de vous présenter les projets de l'équipe municipale et les perspectives de notre territoire autour du verre de l'amitié.

En attendant, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année à vous et à vos proches.

Dominique GENEST
Maire

Changement de propriétaire

PIZZA IL GRANDO
PIZZAS A EMPORTER

Laure et Clémentine vous feront découvrir et goûter leurs différentes pizzas aux diverses saveurs !

Tous les mercredis, place de l'église à DEGRÉ
de 17h30 à 20h45

Réservations : 06 05 20 31 64

**Nouveau à
DEGRÉ**


Idée Déco

**PEINTURE DÉCORATION INT./EXT.
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS**

Vincent
BAPTISTE

Tél : **06 70 12 87 10**
E-mail : idee.deco72@gmail.com

Conseil Municipal du 20 juin 2014

■ Election des sénateurs

Vote pour désigner les délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat.

■ PLU

Suite à la reprise du projet du PLU, une demande au tribunal administratif de Nantes a été envoyée afin d'obtenir la nomination d'un commissaire enquêteur ainsi que d'un suppléant pour lancer une nouvelle enquête publique. Dès la nomination de ces deux personnes, un arrêté du Maire sera établi avec les dates des permanences.

Une délibération sera prise lors du prochain conseil pour provisionner un fond d'indemnisation des commissaires.

■ Rythmes scolaires

Monsieur le Maire rappelle que la réforme des rythmes scolaires est reconduite à la rentrée 2014. Cette mise en place entraînera un coût non négligeable pour la commune. Le Maire demande l'autorisation de faire la demande des dotations de l'Etat prévues à cet effet.

Après réflexions et discussions, les membres du Conseil Municipal chargent le Maire de faire toutes les démarches nécessaires à ces attributions « Dotation de la mise en œuvre de la réforme » ainsi que « la Dotation Solidarité Rurale » et à tous documents s'y rapportant.

■ Monsieur le Maire expose aux membres de l'assemblée délibérante qu'il a été saisi d'une demande formulée par l'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe - secrétaire de mairie. L'employée communale souhaite bénéficier d'un rattrapage de prime (Indemnité d'Administration et de Technicité) pour une période déterminée.

Après avoir contacté le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, il est possible de procéder à une régularisation sous forme d'Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures.

■ Un courrier pour une demande d'augmentation de temps de travail de l'adjoint administratif a été adressé à Monsieur Le Maire. Après concertation avec le conseil municipal, cette demande a été refusée.

■ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Maître Hubert AMIOT, notaire à Aigné (72) est chargé de la vente de l'immeuble cadastré section ZK n° 138 d'une superficie totale de 686 m² situé 33, rue Principale à Degré 72550 appartenant à Mr et Mme DUBRAY Jean.

L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble.

Le Conseil Municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge monsieur le Maire d'en informer le notaire.

■ Le conseil d'école a eu lieu le 17 juin.

L'effectif 2014/2015 sensiblement en augmentation par rapport à l'année passée. Pour la rentrée prochaine, la municipalité reconduit la même organisation avec les mêmes intervenants en étudiant la possibilité d'inclure d'autres ateliers.

■ Demande de la directrice de l'école Claude Monet pour accorder des heures complémentaires aux employées du site scolaire pendant la période estivale afin de faire un grand tri. Accord de Monsieur Le Maire

■ Changement d'Autocom sur l'enceinte scolaire avec 5 lignes et 1 ligne internet.

■ Pour une raison de sécurité et suite à la visite de la commission de la ligue de football départementale, il est nécessaire de changer les buts du terrain de foot. Un devis va être demandé auprès de fournisseur et les travaux seront par obligation faits avant la reprise de compétition de septembre.

■ Un entretien de vélos et trottinettes de l'école sera fait par les employés municipaux pendant l'été.

Conseil Municipal du 4 août 2014

■ Le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que dans le cadre de la reprise du projet du Plan Local d'Urbanisme, la commune vient de recevoir la notification de la décision du Tribunal administratif de Nantes portant sur la désignation et la provision du commissaire enquêteur.

Le Président du Tribunal administratif fixe le montant et les délais pour la constitution d'une provision à verser au fonds d'indemnisation des commissaires enquêteurs.

La décision du 27 juin dernier évoque dans son article 3 une provision d'un montant de 1 200 euros à verser dans un délai d'un mois à la caisse des dépôts et consignations

■ Le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que les employés communaux ont constaté une table détériorée lors d'un état des lieux de la salle polyvalente après une location.

Le Maire rappelle que ce sont des tables achetées en mars 2010.

Les membres du Conseil Municipal décident de facturer la table au prix d'achat, c'est-à-dire 126€ au loueur. Cette somme sera ajoutée au solde dû de la location

■ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Maîtres Guillaume BOUVET et Benoît PLANCHER, notaires au Mans (Sarthe) sont chargés de la vente de l'immeuble cadastré sections ZM n° 103 et ZM n° 159 d'une superficie totale de 639 m² situé 9, rue du Cormier à Degré 72550 appartenant à Mr ORLUK Jérôme et Madame PITARD Laurence. L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble.

Le Conseil Municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge monsieur le Maire d'en informer le notaire.

■ Le Maire propose de nouveaux tarifs pour la rentrée scolaire 2014-2015.

Après réflexions, les membres du conseil municipal décident qu'à compter du 02 septembre 2014, les prix de la garderie seront fixés comme suit :

- Garderie matin : 1.54€

- Garderie soir : 1.88€

- Garderie matin et soir : 2.87€

■ Le Maire propose de nouveaux tarifs cantine pour la rentrée 2014 - 2015.

Après réflexions, les membres du conseil municipal décident d'appliquer une augmentation de 2% sur les tarifs cantine à compter du 02 Septembre 2014 et fixent le prix des repas comme suit :

- repas enfant : 3.23€

- repas adulte : 4.14€

■ M. le Maire rappelle que la réforme des temps scolaires est mise en place à l'école Cl. Monet de Degré depuis la rentrée 2013. Afin de reconduire les activités pour les TAP de la prochaine année scolaire 2014-2015, il est nécessaire de faire appel à des intervenants extérieurs en plus de notre personnel du site scolaire.

Des contacts ont été repris auprès des associations et indépendants intervenant l'année passée ainsi qu'auprès des nouveaux afin d'établir un programme pour l'année scolaire 2014-2015. Après étude et réflexion du Conseil Municipal, les membres du conseil - Autorisent le Maire à signer les conventions et devis nécessaires durant l'année scolaire 2014-2015 auprès d'associations ou indépendants pour le bon fonctionnement des TAP.

Conseil Municipal du 4 août 2014

■ Le Maire rappelle la création d'un poste permanent d'adjoint technique de 2ème classe ou 1ère classe en tant que cuisinier à raison de 20 heures de travail par semaine à compter du 04 Novembre 2013. L'agent recruté en tant qu'adjoint technique de 2ème classe a signé avec la commune un contrat de travail à durée déterminée pour une période d'une année – du 04 Nov. 2013 au 03 Nov. 2014.

En vue d'un nombre croissant d'élèves inscrits à la cantine dès la rentrée de Septembre 2014, il est nécessaire de renouveler le contrat de l'agent affecté à la confection des repas.

L'employé en poste aura également pour missions la gestion des commandes et des stocks, la relation avec les fournisseurs et la conduite d'équipe.

Considérant que l'agent en place depuis la rentrée scolaire 2013/2014 a donné entière satisfaction, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de renouveler le contrat à durée déterminée de l'agent employé en tant que cuisinier pour une durée d'un an à raison de 20 heures de travail hebdomadaire à compter du 04 Novembre 2014.

■ Le Maire informe le Conseil Municipal que la SAFER a opéré un choix d'attribution aux stipulations de l'Article L 141-1 du Code Rural, choix motivé de la manière suivante :

Cession au profit de la commune d'une parcelle facilitant les opérations d'aménagement foncier liées à la LGV Bretagne-Pays de la Loire avec création in fine de chemins ruraux. Une convention est établie entre la SAFER et la Commune de Degré pour la cession de la parcelle actuellement cadastrée dans la commune de la Quinte section ZH numéro 31 pour une surface de 00ha 16a 56ca.

Les coûts de cette cession ne seront pas à la charge de la commune. Après cet exposé, le conseil autorise cette acquisition et donne pouvoir à M. Le Maire pour signer tous les actes et documents.

■ Le Conseil Municipal décide d'attribuer un prix aux personnes de la commune qui se sont inscrites au fleurissement. Après évaluation du jury suivant les critères établis en 2009, le Conseil Municipal décide d'attribuer un prix aux neuf inscrits pour leur participation au fleurissement et aménagement 2014.

Le classement est le suivant :

- Monsieur HERRAULT Pascal	26€
- Madame MANIGAULT Gabrielle	24€
- Madame COSNET Louise	22€
- Monsieur BACHELOT Jean-Louis	20€
- Madame LETESSIER Nicole	18€
- Monsieur MORANCAIS Jacques	16€
- Monsieur JEUDON Pierre	14€
- Monsieur DORIZON Auguste	12€
- Madame TISON Françoise	10€

■ Une réunion de la commission « lien associatif » a eu lieu ; suite à celle-ci une ébauche d'une enquête pour le co-voiturage et les attentes des jeunes de la commune a été envoyée à chaque membre de cette commission afin que chacun puisse apporter ses remarques ou idées.

■ Suite au dernier conseil d'école, une demande d'écrans d'ordinateur a été émise par le corps enseignant. Tout don est le bienvenu.

■ Demande de plus de poubelles dans la commune : le nombre semble suffisant pour le Conseil Municipal.

■ Demande de « toilettes pour chien » dans la commune : chaque propriétaire des chiens est responsable de son animal et de ses déjections, à chacun de faire le nécessaire pour que la cohabitation se fasse dans de bonnes conditions.

■ Demande d'un arrêté communal pour interdire la tonte le dimanche ; il est rappelé qu'un arrêté préfectoral existe et qu'il serait bon avant tout que chacun le respecte. Le bon sens doit l'emporter.

■ Renouvellement de la demande d'entretien du fossé qui longe le lotissement de la Mare. Il est demandé qu'un constat soit fait sur le délabrement du fossé et ses accotements qui a pour conséquence la détérioration des clôtures des propriétaires du lotissement de la Mare longeant celui-ci.

■ Une demande pour une formation aux premiers secours a été faite.

Conseil Municipal du 9 sept. 2014

■ Le Maire fait part aux membres du conseil Municipal que la présente convention de la fourrière animale – accueil des animaux avec ramassage – est conclue jusqu'au 31 décembre 2014 et que la redevance pour 2015 est fixée à 1.50€ TTC par habitant (785) soit 1177.50€

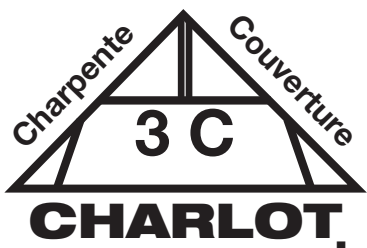
Le Conseil Municipal :

- décide de renouveler pour l'année 2015 la convention établie entre la société CANIROUTE et la Commune de DEGRE.
- Autorise monsieur le Maire à signer celle-ci.
- Inscrit au budget principal la rémunération due à la société.

■ Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'une employée communale est intervenue sur le site scolaire au cours du mois de Juillet 2014 pour accomplir du ménage dans les classes suite à des travaux d'entretien.

■ Le Maire rappelle qu'une délibération en date du 4 Août 2014 l'autorisant à signer la convention de cession consentie par la SAFER MAINE OCEAN pour l'acquisition d'une parcelle sise sur la commune de la Quinte a été prise. Un acte notarial de vente doit à présent être établi entre le vendeur : Société d'Aménagement Foncier et Etablissement Rural Maine Océan et l'acquéreur : La Commune de Degré.

Après cet exposé, le conseil autorise : Monsieur Le Maire à signer l'Acte de vente et les dépenses s'y rapportant.



Arnaud CHARLOT
Gérant

Bellevue
72460 Savigné l'Évêque

Port : 06 82 55 09 43
Tél. : 02 43 20 75 97
Fax : 02 43 20 93 29

VENTE DE VIANDE de PORC en DIRECT

Un samedi sur deux de 10h à 12h

Earl La Petite Motte - DEGRÉ

02 43 88 86 86



Conseil Municipal du 9 sept. 2014

■ Le Maire rappelle qu'au mandat précédent, la commune de Degré a participé au capital social dès la création de la Société Publique Locale (SPL) Agence des territoires de la Sarthe.

Suite aux élections municipales de mars dernier, il convient de signer une nouvelle convention de groupement adoptée le 24 janvier 2014 par le conseil d'administration et de désigner un représentant de l'assemblée délibérante de la commune de Degré au sein de l'Assemblée Spéciale et de l'Assemblée Générale de l'Agence des Territoires de la Sarthe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tout document se rapportant à ce dossier.

- De désigner M. DERRIEN Stéphane afin de représenter la commune au sein de l'assemblée générale de la SPL

- De désigner M.DERRIEN Stéphane afin de représenter la commune au sein de l'Assemblée spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées par le Conseil d'administration de la SPL.

■ Nouvelle demande d'un arrêt de car au niveau de l'école Claude Monet pour les collégiens : nous sommes dans l'attente d'une réponse du Conseil Général pour une demande déjà effectuée précédemment pour le même arrêt.

■ Demande d'une facturation de la garderie au 1/4 d'heure : système mis en place il y a quelques années et il s'est révélé ingérable pour les régisseurs. Il a donc été décidé de mettre un système de forfait.

■ Lors de la première permanence de l'enquête publique du PLU, un propriétaire d'une parcelle de 2 hectares 50 située route du cimetière en propose la cession à la commune sous condition qu'elle soit destinée à des fins sociales.

Monsieur le Maire propose de transférer ce don au CCAS.

■ Débris de verres et matériel détérioré sur le terrain sportif de l'école : les employés vérifient toutes les semaines l'état de ce terrain.

■ Demande de pose de quilles à l'entrée du parking de l'école pour dégager la visibilité souvent masquée par des voitures stationnées au ras de la chaussée.

Conseil Municipal du 22 oct. 2014

■ Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que l'agent communal affecté à la fabrication des repas de la cantine a effectué en septembre et octobre 2014 plus d'heures que celles initialement prévues. Le Conseil Municipal autorise la dépense complémentaire au chapitre des salaires du budget principal et demande à Monsieur le Maire le versement en novembre prochain des heures complémentaires évaluées à 6 heures.

■ Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un agent non titulaire à temps non complet a été recruté depuis le 6 Janvier 2014 sur le site scolaire pour des tâches ménagères. Le contrat de l'agent prenant fin au 31 décembre 2014, le Maire propose de le renouveler pour une année. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

• Le renouvellement du contrat d'engagement de l'agent en place pour une durée déterminée du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015.

• L'agent sera employé à temps non complet en qualité d'adjoint technique de 2ème classe à raison de 7 h 30 mn par semaine (équivalent à 7 h 50) pour exercer ses fonctions dans certains bâtiments du site scolaire.

• Demande à Monsieur le Maire de procéder à la déclaration de vacances de poste auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pendant une durée de 2 mois

• Demande à Monsieur le Maire de conclure un contrat d'engagement entre la commune et l'agent pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

■ Une demande d'achat d'un chemin communal ne desservant qu'une seule habitation sans possibilité d'autres débouchés a été demandée par un propriétaire de Degré. Après examen de la demande par le Conseil Municipal, cette demande est acceptée. Monsieur Le Maire est autorisé à faire les démarches auprès de Maître AMIOT notaire à Aigné afin de déterminer le prix du m² et les frais seront à la charge de l'acheteur

■ Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que des travaux de branchement d'eaux pluviales et eaux usées ont été réalisés au cours du 3^{ème} trimestre 2014 pour desservir deux pavillons en construction situés sur un terrain privé au 33 et 35, rue Principale ainsi qu'un futur pavillon situé au 38, rue Principale.

Dans sa délibération du 28 Avril 2004,

le Conseil municipal a décidé que toute demande de travaux de raccordement aux réseaux demeurera à la charge du propriétaire à hauteur de 80% et 20% imputable à la commune.

Le montant total des travaux estimé le 24 Juin 2014 par la SARL PELTIER de Sillé le Guillaume s'élève à 8907,00€ pour les chantiers de la propriété située 38, rue Principale et des maisons en construction au 33 et 35, rue Principale.

La facture à régler à l'entreprise sera répartie de la façon suivante :

Les propriétaires des terrains auront chacun à leur charge 80% du tiers de la facture, ce qui correspond à 2375,00€.

La commune s'acquittera du solde restant équivalent à 20%.

■ Commande passée pour 2 châssis pour l'annexe épicerie

■ Atelier communal : attente PLU

Le commissaire doit émettre son rapport et la commune doit ensuite rendre le dossier à la préfecture en apportant les réponses et les corrections que les services de l'Etat ont demandés.

■ LGV

- Rendez vous le 29 octobre à 9h30 pour une pré réception du pont et de la chaussée de la VC5.

- Demande d'arrêté de l'entreprise Eiffage pour le raccordement de la nouvelle chaussée à l'ancienne. Réponse de Monsieur Le Maire : un arrêté sera pris par la commune pour cette coupure seulement lorsque la voie communale 5 sera ré-ouverte à la circulation ainsi que la RD 28.

- Demande d'un merlon plus important du bas de la route du Valet en remontant sur la route de Lavardin.

■ Comice

Il est présenté une éventualité que le comice puisse avoir lieu à Degré en 2015. Un sondage auprès des agriculteurs de la commune a été fait et il en ressort que dans l'ensemble la tendance serait favorable.

Bien que dans le canton deux communes ne l'ont jamais fait, aucune autre commune n'était candidate pour 2015 d'où le risque de disparition du comice cantonal si une année reste vacante.

Monsieur le Maire rappelle que cet événement peut être un bon moyen de rencontres intergénérationnelles pour les habitants de Degré qui permettrait de redynamiser les associations communales. Au terme du débat, les membres du Conseil acceptent que le comice cantonal ait lieu à DEGRE les 5 et 6 septembre 2015.

Conseil Municipal du 26 nov. 2014

■ Monsieur le maire rappelle que le contrat de maintenance pour le système de volée et tintement du clocher arrive à terme. L'entreprise SAS GOUGEON propose d'assurer la maintenance pour un montant forfaitaire d'abonnement annuel d'entretien de 140€ HT. Après étude et réflexions, les membres du Conseil Municipal autorisent le maire à signer le contrat de maintenance.

■ Le Maire rappelle que la taxe d'aménagement remplace la taxe locale d'équipement qui permet aux communes de financer ses équipements publics.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : décide de ne pas appliquer d'augmentation sur le taux de la taxe d'aménagement fixé à 3%.

La présente délibération est valable pour une période d'un an.

■ Le Conseil Municipal, après en avoir débattu :
- Emet un avis favorable sur la création au cours du 1^{er} semestre 2015 d'un service Application du Droit des sols (ADS) porté par le syndicat mixte du Pays du Mans et sur le principe d'adhérer à ce service ;
- Désigne M. GENEST comme élu référent pour représenter la commune de DEGRE à partir de janvier 2015 pour travailler sur une convention de prestation entre la collectivité et le syndicat mixte du Pays du Mans.

■ Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 23 Mars 2013, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable au projet de fusion entre les deux syndicats d'eau de Lavardin et de Conlie. Il rappelle également l'accord du Conseil Municipal en date du 05 Juin 2013 pour engager toute action appropriée, judiciaire, administrative au autre, tendant à s'opposer et annuler l'arrêté préfectoral n° 2013-106-6 0003 du 6 Mai 2013 actant la fusion des deux syndicats d'eau de Lavardin et de Conlie.

Dans sa réunion du 05 Juin 2013, le Conseil municipal a décidé de déléguer la défense des intérêts de la commune et des abonnés à Maître HAY, avocate spécialisée dans le droit public.

Dans la mesure où la procédure avait été lancée avant l'intervention des dernières élections municipales intervenues en mars 2014, il convient de renouveler le mandat accordé à MAITRE Mireille HAY et à la SCP DES JACOBINS au MANS aux fins de défendre les intérêts de la collectivité dans ce dossier. Après étude et réflexions, le Conseil municipal élu mandate Maître Mireille HAY, avocat membre de la SCP HAY LALANNE GODARD HERON BOUTARD et SIMON sise 1, rue du 33^{ème} Mobiles au Mans 72000 afin de défendre les intérêts de la commune dans cette affaire enregistrée au greffe sous le n° 1305366-2

■ Prestation Guirlandes de Noël de l'entreprise CITEOS pour un montant de 1321.20€ TTC.

«OPERATIONS BOUCHONS»

Association Loi 1901



Nous remercions toutes les personnes qui participent à cette opération. Pour l'année 2014, nous avons récolté environ 200 kilos de bouchons plastiques et 10 kilos de bouchons liège. La vente sert à faire des dons au bénéfice des handicapés résidant en structure d'accueil dans le département de la Sarthe.

Ne les jetez pas ! ils sont utiles. A Degré, un conteneur est à disposition sur le parking de l'épicerie.

Contact :

Nicole LECUREUIL - DEGRÉ

► Infos Ligne LGV

L'électrification de la ligne ferroviaire Bretagne-Pays de la Loire (BPL) est susceptible d'engendrer des perturbations électromagnétiques sur les installations riveraines (entreprises, exploitations agricoles, habitations, etc.) dans une bande de 200 m de part et d'autre de la LGV BPL.

Ces risques sont actuellement à l'étude.

La société CLERE a recensé les personnes susceptibles d'être contactées par leur expert afin qu'il détermine, après les avoir rencontrées, les risques éventuels.

Services à la Personne

Besoin d'aide !

Familles Rurales s'occupe de tout

N'attendez plus, contactez-nous !
02 43 39 34 36

Garde d'enfants

Ménage Repassage

Travaux de jardinage
Bricolage

Aide au maintien
à domicile*

*des personnes âgées et / ou en situation de handicap

**Familles
rurales**
Vivre mieux !
Sarthe

Devis gratuit
sans engagement

Fleuriste créatrice



Toutes créations florales
Mariages • Deuils • Cadeaux fleuris

Mardi au samedi : 9h30 à 12h30 - 15h à 19h30
Dimanche : 9h à 12h30

25, rue Nationale - 72550 Chauffour-Notre-Dame
Tél. 02 43 51 59 03

DJ ROUX

Cyril BOURGES
La Motte
72550 DEGRE

Mariages, anniversaires,
Soirées étudiantes, bars,
Festivals et autres événements

cyril.bourges@live.fr

06 81 24 44 11



planning des activités

	HEURES	LIEU	ACTIVITÉS	ASS.
LUNDI	9h30 - 10h30	Salle Polyv.	2 séances Gymnastique Volontaire Seniors	GV
	19h30 et 20h30	Salle Polyv.	Danse ZUMBA	FR
MARDI	19h00 - 21h00	Ter. Sport	Entraînement Football (Vétérans seniors)	DFC
	20h30 - 21h30	Salle Polyv.	Gymnastique Volontaire	GV
MERCREDI	13h30 - 21h15	Salle Polyv.	Danse Modern Zazz	FR
	16h00 - 18h00	Ter. Sport	Entraînement Football (Enfants)	DFC
	11h-12h/14h-15h30	Biblioth.	Bibliothèque - Lire à Degré	BIB
JEUDI	14h00*	Salle Assoc.	Après-midi Détente - Générations Mouvement - Aînés ruraux	AR
	19h00 - 21h00	Ter. Sport.	Entraînement Football (Vétérans seniors)	DFC
VENDREDI	16h30 - 18h15	Biblioth.	Bibliothèque - Lire à Degré	BIB
	20h15 - 22h30	Salle Polyv.	Tennis de Table (Loisirs)	DJS
SAMEDI	Après-midi	Ter. Sport	Matches de Football	DFC
DIMANCHE	Matin	Salle Polyv	Matches de Tennis de Table	DJS
	Après-midi**	Place Eglise	Randonnée	DRN
	Après-midi	Ter. Sport	Matches de Football	DFC

*Tous les premiers et troisièmes jeudis du mois **Tous les quatrièmes dimanches du mois

CDF Comité des fêtes - DFC Degré Football Club - DJS Degré Jeunesse et Sport - FR Familles Rurales - GV Gymnastique Volontaire - DCV Degré Cadre de Vie - BIB Bibliothèque Lire à Degré
DRN Degré Rando Nature - AR Aînés Ruraux

PLANNING DES ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2015

Janvier	16	Vœux de M. le Maire et son Conseil Municipal	Juillet	18	Fête nationale - Feu d'artifice Comité des Fêtes
	24	Loto - Degré Football Club			
Février	28	Soirée Carnaval - Parents et Amis de l'École	Septembre	5-6	Comice agricole
Mars	21	Théâtre - Parents et Amis de l'École		12	Concours de boules - Familles Rurales
	29	Marché des producteurs - Le P'tit Marché	Octobre	17	Soirée Entrecôtes - Degré Football Club
Mai	8	Repas des Aînés - CCAS			
Juin	12-13	Gala de danse - Familles Rurales	Décembre	4-5-6	Téléthon
	21	Vide Grenier		12	Arrivée du Père Noël- Comité des Fêtes
	27	Fête de l'Ecole Claude Monet			
Juillet	6 juil. au 31 juil.	Centre de loisirs - Familles Rurales			

BARBOTIN CUISINIER TRAITEUR

ORDRE CULINAIRE INTERNATIONAL

Toutes réceptions - Cours de cuisine

282, avenue Rubillard - 72000 LE MANS
Port. 06 75 40 90 90 - Tél. 02 43 23 70 88
barbotintraiteur@orange.fr



www.petites-moulines.fr

- Salle 130 couverts
- Cuisine équipée professionnelle
- Couchage 42 places
- Boulodrome...

Josiane DENIAU
72550 DEGRÉ
Tél. 02 43 47 11 82

Cette année, 122
enfants sont scolarisés
à l'école
Claude MONET
de Degré.



Classe	Enseignants	ATSEM
20 PS - 5 MS	Carole Lebaudy	Chantal Cabaret
11 MS - 12 GS	Marina Lemaire Caroline Weiss	Laurence Patry
15 CP - 9 CE1	Anne Poiraud	
8 CE1 - 18 CE2	Géraldine Piette	
11 CM1 - 13 CM2	Françoise Frézals	

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

TITULAIRES :

Karen Furia, Sandra Jardry, Anne-Laure Maheu,
Elisabeth Rousseau et Michèle Vérité

SUPPLÉANTES :

Dominique Besnard-Julien, Céline Bouteloup, Mélinda Curtis,
Isabelle Noudjine-Kinga et Béatrice Pech.

PREMIER TRIMESTRE

■ Les élèves de la Moyenne Section aux CM2 sont allés à la piscine tous les lundis du 8 sept au 1^{er} déc.
Ardriers pour les plus jeunes, Coulaines pour les autres.

■ Les classes de MS-GS, CP-CE1 et CE1-CE2 ont assisté au spectacle "Poubelle la vie" à la salle des fêtes de Degré.
C'est le Pays de la Haute Sarthe qui proposait gratuitement une sensibilisation au tri des déchets. D'autres ateliers seront réalisés sur ce thème, en classe, avec la participation de Hélène Ménard, chargée de mission.



■ Avec leur enseignante et en partenariat avec l'association Lire à Degré, les CM1et CM2 ont préparé une exposition sur la guerre 1914-1918. Celle-ci était ouverte au public, à la salle des Associations, la semaine du 11 novembre.
Les élèves ont ensuite présenté leur travail aux élèves de la classe de CE mercredi 12 novembre.

■ Le Père Noël s'est arrêté à l'école le 19 décembre, dans l'après-midi. Il a partagé un goûter avec les enfants et n'est pas venu les mains vides !!!

PROJETS POUR LES PROCHAINS TRIMESTRES

■ Il y aura des rencontres sportives inter-école pour les différentes classes.

■ Une classe découverte de deux jours et une nuit aura lieu lundi 11 et mardi 12 mai 2015 pour les 48 maternelles de l'école. Les participants seront hébergés au Bois du Tay en Mayenne.

■ Projet sur la ruche et les abeilles avec déplacement à Sainte Suzanne (CP-CE1).

■ Sortie à Ste Suzanne et réalisation d'un film d'animation sur le Moyen-Age (CE1-CE2).

■ Projet sur l'alimentation et le développement durable (CM1-CM2).

En décembre, une vente de brioches Vendéennes a été organisée par l'Association Sportive Scolaire de Degré. Ceci afin de permettre aux familles des élèves de n'avoir qu'un tiers du coût total de ces projets à déboursier.

Bonnes fêtes de fin d'années à tous.
L'équipe enseignante.

Cerise et Groupama
toujours là pour vous

Groupama
Assurances
et Banque

DEGRÉ en

GRANDE FETE de l'Agriculture, de la Nature des Nouvelles Terres

Jeudi 27 novembre dernier, plusieurs dizaines de personnes étaient présentes dans la salle polyvalente pour constituer le bureau de l'association qui accompagneront celui-ci.

Lundi 1^{er} décembre était constitué le bureau de l'association :

- **Président :** Denis Delhommeau
- **Vice président :** Christian Cosnet
- **Secrétaire :** Monique Coulon
- **Secrétaire adjointe :** Sylvie Lechat
- **Trésorière :** Audrey Deniau
- **Trésorière adjointe :** Nathalie Menon

et la création de 9 commissions

Venez rejoindre une des 9 commissions
avec leurs responsables

- **Décoration :** Lydie Jeudon - Laurence Vallée
- **Animation :** Joël Vallée - Céline Bouteloup
- **Logistique :** Thierry Thuaudet - Yannick Lechat
- **Restauration samedi soir :**
Audrey Deniau - Denis Delhommeau
- **Restauration dimanche midi :**
Christian Cosnet - Denis Launay
- **Parking / sécurité :**
Benoît Vérité - Alain Le Guinio
- **Relations agriculteurs :**
Patrick Champion - Thierry Belland
- **Publicité :** Benoît Verité - Patrick Langevin
- **Vin :** Jean-Paul Blot - Jean-Jacques Soreau

est de
pour tra
Ala
les

Qu'est ce qu'un
Un Comice est une

➔ **Adresse mail :** c

📁 **Liste à l'épicerie**

➔ **Directement en**

fête

5 et 6 septembre 2015
Comice agricole

**ure, de l'Environnement, des Produits du Terroir,
Technologies en Agriculture...**

ente pour la première réunion publique du comice agricole. Il s'agissait de préparer les festivités et

Le but de cette grande fête,
fédérer des bénévoles, de créer une dynamique,
travailler dans un esprit de simplicité et convivialité.
Avec toutes les bonnes volontés, venez rejoindre
les commissions pour préparer les manifestations !

en Comice ?

La fête rurale, qui célèbre l'agriculture sous toutes ses formes, il est accompagné d'une fête du village.

Contact

comicedegre2015@gmail.com

Le : Les bénévoles peuvent s'inscrire dans différentes commissions.

en prenant contact avec un responsable de commission ou une personne du bureau.

► TRAVAUX D'ESPACES VERTS

Nous tenons à rappeler à la population qu'il existe dans la commune un endroit où il est possible de déposer la tonte des pelouses et les tailles de haies tous les jours de 9h à 16h30. La dépose de tout autre déchet est strictement interdite (terre, gravats, troncs d'arbres...).

GROS VOLUMES DECHETS VERTS :

Merci d'informer la Mairie, lorsque vous avez des gros volumes.

Rappel : La tonte du dimanche est réglementée par la Préfecture - 10h à 16h

► RAPPEL

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 16h

► LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Intérêt du compostage individuel

Le compostage individuel, ou compostage domestique, est le compostage par les foyers de leurs propres déchets organiques. Il permet à ceux qui le pratiquent de :

- diminuer les quantités de déchets à collecter et à traiter par la collectivité ;
- développer une attitude éco-citoyenne de toute la famille ;
- produire un fertilisant de qualité et sans frais

► LES CHIENS

Personne n'aimerait que son enfant rentre chez lui souillé des crottes qu'un chien, au maître laxiste, aurait « déposées » sur un terrain communal !

Il se trouve pourtant encore un certain nombre de personnes pour lesquelles cela ne semble pas être un problème !! Les déjections canines ne sont pas seulement une pollution visuelle et olfactive ; elles sont aussi dangereuses par les germes qu'elles peuvent héberger.

Il existe pourtant des moyens appropriés pour ramasser le « cadeau » du cher animal : de petits sacs plastique à retournement qui peuvent ensuite être jetés à la poubelle.

Ce que dit la loi

Le Code pénal R632-1 oblige à ramasser les déjections déposées sur la voie publique sous peine de contravention de 2^{ème} classe (22 € à 150 €)

► ANALYSE DE L'EAU

Relevé de octobre 2014	Résultat	Limite de qualité
Nitrates (mg/ l)	35	50
PH	7,45	
Chlore	0,05	2

► REDEVANCE INCITATIVE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Redevance incitative : une baisse de 30 à 40 % des déchets non triés ! Après une année de fonctionnement, le système de redevance incitative donne pleinement satisfaction aux élus de la Communauté de communes.

«Les déchets non triés, déposés dans les poubelles et collectés en porte-à-porte génèrent des coûts de collecte et de traitement importants dans la mesure où ils ne peuvent être rachetés par des filières de recyclage. De même, leur enfouissement est très onéreux car il fait l'objet de multiples précautions pour garantir tout risque de pollution. A l'inverse, les déchets triés sont repris pour être recyclés. Ils n'entraînent, par conséquent, aucune dépense (si ce n'est l'entretien des Points de tri) et peuvent même engendrer des recettes en étant repris par des filières de recyclage. C'est pourquoi nous avons tous intérêt à privilégier le tri pour ne plus laisser dans nos poubelles que les déchets dits ultimes, c'est-à-dire qu'on ne sait pas retransformer », rappelle Dominique Genest, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la « Protection et mise en valeur de l'environnement ». « C'est pourquoi nous avons mis en place la redevance incitative dans un but bien précis : permettre à la collectivité de mieux maîtriser les dépenses de collecte et de traitement des ordures ménagères en encourageant les habitants à trier encore plus rigoureusement leurs déchets ».

A l'évidence, ce dispositif a atteint son but puisqu'en une année la quantité d'ordures ménagères collectées en porte-à-porte a diminué de 30 à 40 % ! Ce résultat est évidemment remarquable et démontre que les citoyens de la Champagne Conlinoise ont, dans leur grande majorité, réalisé des efforts de tri très conséquents.

Des efforts récompensés

« Au vu de ces chiffres, la Communauté de communes se doit de faire à son tour des efforts en réajustant certains tarifs. Ainsi, après une analyse des tonnages collectés par catégories d'habitat, nous avons pris la décision de diminuer le montant de la redevance pour les occupants de résidences secondaires, les professionnels qui ne produisent qu'une faible quantité de déchets, les foyers logements et certains établissements, comme la MFR de Bernay-en-Champagne, qui ont intégré le compostage dans leur chaîne de tri », annonce Dominique Genest. « De même, nous allons revoir à la baisse le tarif des sacs supplémentaires que les foyers doivent acheter lorsqu'ils ont utilisé tous ceux qui leur ont été attribués en début d'année. Enfin, nous maintenons le volume de sacs distribués à chaque foyer qui verra sa redevance diminuer de 2% » De plus, les élus étudient la possibilité de modifier les tournées hebdomadaires de collecte en porte-à-porte puisque la quantité d'ordures ménagères a quasiment diminué de moitié. « Bien évidemment, un tel choix, qui permettrait de limiter singulièrement les frais de déplacement, impliquerait que nous testions ce dispositif sur une année avant de l'adopter définitivement », précise Dominique Genest. « Les missions des agents employés à la collecte pourraient alors être redéfinies pour renforcer les services proposés aux habitants. »

« Le système de redevance incitative adopté, qui se distingue par sa simplicité, nous permet d'envisager l'avenir sereinement », assure le Vice-Président de la Communauté de communes.

**Ets CHAISNER
Damien**

**Entretien
Espaces verts
& Jardins**

- Tonte • Bêchage
- Taille arbres et arbustes
- Débroussaillage
- Ramassage de feuilles
- Scarification

Service à la personne - Avec ou sans contrat annuel.
Déduction d'impôts, selon la loi de finance en vigueur.

La Jupinière - 72650 Aigné - Tél. 02 43 86 20 73

Fabricant depuis 1988

Votre spécialiste remorques professionnels - particuliers
bennes - bagagères - porte mini-pelle - vans Etc...
location de remorques.

Z.A DE LA PREFECTURE - LES MAISONS ROUGES / 72650 TRANGE
02 43 88 70 75

Comité des fêtes

Le 13 novembre 2014, un nouveau bureau du comité des fêtes a été élu, après le souhait de l'ancien bureau de ne pas renouveler une autre année. Le nouveau bureau étant novice dans la gestion associative, nous avons



besoin de quelques temps de « rodage », pour cela nous avons déjà pu constater un très grand soutien de la part de tous les membres de l'ancien bureau et nous tenons à les en remercier.

Vu les circonstances de mise en place du nouveau bureau, la 25^{ème} édition du Téléthon a été organisée par un comité d'organisation (plusieurs associations de Degré).

Une nouvelle fois, vous avez fait preuve d'une très grande générosité puisque cette année les dons reversés (dons des habitants + activités sportives + vente de crêpes et de livres) à l'AFM Téléthon s'élèvent à 2095€ contre 1625€ en 2013.

A l'année prochaine pour la 26^{ème} édition du Téléthon !!!

VIE ASSOCIATIVE

Nouveau bureau, nouvelle équipe, ...nouvelles idées :

Pour la 1^{ère} fois est organisé un marché aux jouets, vos dons et achats ont été nombreux, merci à vous d'avoir donné une seconde vie à tous ces jeux.

Cette année, le Père Noël nous a surpris en arrivant en side-car, avec sa hotte remplie de bonbons et de chocolats.

Après le spectacle, les enfants ont pu passer un p'tit moment avec le Père-noël autour d'un chocolat chaud et d'une brioche. Ayant encore beaucoup de travail, il a dû repartir vers le grand Nord rejoindre ses lutins et ses rennes restés au chaud.

Avant de partir, le Père-noël nous a confié que notre village était joliment décoré, merci à tous les bénévoles qui ont donné quelques heures de leur temps à confectionner ou à poser les décorations

TROIS, DEUX, UN... ! BONNE ANNEE 2015 !!!

Nous vous souhaitons à vous et à vos proches une excellente année 2015, et vous invitons à nous rejoindre dès le mois de mars pour une soirée des plus festives...

Pour le 21 juin, venez fêter l'Été au bric à brac où nous vous attendons nombreux, en espérant que le soleil soit au rendez-vous !

Enfin, TOUS à vos agendas pour le 18 juillet 2015, Degré fera « SA FETE NATIONALE » ! Restauration, buvette, bal et Feu d'artifice... tout sera réuni pour que nous vivions un moment de joie.

Tous ensemble, nous comptons sur votre présence.

Le Comité des fêtes vous souhaite de joyeuses fêtes et de la chaleur dans vos foyers

DJS Tennis de Table

Venez rejoindre notre club, que vous aimiez le loisir ou la compétition, vous serez toujours les bienvenus.

L'équipe joue en division 4 en championnat départemental. Il reste 7 dimanches matins, de mi-janvier à mi-avril 2015. Si vous êtes attirés par la compétition, n'hésitez pas à vous inscrire.

L'entraînement se déroule le vendredi soir à partir de 20h15 (certificat médical obligatoire à l'inscription).

Pour plus de renseignements, écrivez à djs.degre@sfr.fr ou appelez le 06 80 05 96 48 (Bertrand LEROY)

Association La NOR

Le groupe d'amis de 2005, devenu association en 2010, a su se renouveler et perpétuer son festival à Degré.

A partir de janvier l'association se renforce de deux nouveaux membres et prépare sa 11^{ème} édition !

On garde les éléments clés qui ont fait le succès des dernières éditions :

3 groupes de musique, 2 DJs, un camping, un stand prévention, un bar proposant plus de 30 cocktails, des gobelets réutilisables personnalisés, un barbecue et sans oublier les produits locaux !

Pour être sûr de participer à la 11^{ème} édition qui aura lieu en juillet 2015, envoyez dès maintenant un mail à nor.asso72@gmail.com.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous !

Cyril Bourges, président de l'association NOR - Tél : 06 81 24 44 11

S.A.R.L. GARAGE PICAULT

Réparations toutes marques

Tôlerie - Peinture

Vente neuf et occasion

**Dépannage
24h/24 - 7j/7**

Location Véhicules 5 à 7 places

Relais de la Lande - R.N. 157 - 72650 TRANGÉ
Tél. 02 43 888 016 - Fax 02 43 887 284
e-mail : ad-garagepicaault@orange.fr



QUAND LES HOMMES ET L'INDUSTRIE SE METTENT AU SERVICE DE L'ÉLEVEUR

5 gammes complètes de matériels

LLCOSNET[®] SAS
Matériel d'élevage

LLCOSNET[®] SAS
Matériel agricole

La GÉE
Les réelles au service de l'élevage
MATÉRIEL D'ÉLEVAGE

La GÉE
Les réelles au service de l'élevage
PROTECTION

La GÉE
Les réelles au service de l'élevage
L'ÉQUIPEMENT DU CHEVAL

72550 COULANS SUR GÉE - Tél. 02 43 88 85 90 - Fax 02 43 88 76 58

Au P'tit Marché Degréen

Epicerie associative

Déjà la période estivale a laissé place à l'hiver avec ses traditionnelles fêtes de fin d'année et le souci du P'tit Marché Degréen est de toujours vouloir répondre au mieux aux besoins de ses clients.

Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue à Aurélie notre nouvelle vendeuse qui accompagnera Charlène pour vous servir et vous informer sur nos produits.

Quelques nouveautés en produits :

Grace à la mise en place de produits surgelés début juillet, nous pouvons vous proposer pour les fêtes de fin d'année des nouveaux produits locaux comme les bûches glacées BIO de la Ferme du Perche à Chantenay et des préparations à base d'escargots de notre producteur : Escargot du Maine à Saint Mars sous Ballon.

Vous trouverez aussi des confiseries locales de chez Jean-taine (craquants, meringues, caramels au beurre salé,...) confectionnées par un cuisinier passionné de goûts et de saveurs, en provenance de Sillé-le-Guillaume.

Prochainement, il vous sera proposé de nouveaux fromages à la coupe (Bleu fermier, Salers, Cantal) dont la provenance est directement issue d'un producteur d'Auvergne ayant remporté des médailles d'or et d'argent au salon de l'agriculture pour la qualité de ses fromages.

Pour les fêtes de fin d'année, vous trouverez les produits festifs de l'an passé, sur commande et en rayon (terrines de cerf, foie gras...).



Animation « cuisine moléculaire »

Lors de la semaine du goût, une animation de cuisine moléculaire a été présentée par Jean Marie BARBOTIN, le dimanche 12 octobre. Nous le remercions pour sa prestation de grande qualité, toujours aussi « étonnante ». Une dégustation sur le Beaujolais a également été menée par Alain, Joël et Henri.

Suite au succès de notre premier marché de producteurs locaux réalisé en mars, le P'tit marché Degréen renouvelle l'animation le dimanche 29 Mars 2015. Retenez déjà cette date qui sera pour tous un moment convivial, d'échanges et de partage.

Nous faisons un petit clin d'œil à Jocelyne, toujours en arrêt, et lui souhaitons un bon rétablissement.

Charlène, Aurélie et l'ensemble des membres de l'association vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année. Le bureau



Charlène et Aurélie

Généralisations Mouvement Les Aînés Ruraux

Le club dans son ensemble a répondu présent 38 sur 40 le 4 décembre dernier pour le repas de fin d'année, apprécié par tous.

Pour terminer l'année le club s'est retrouvé le jeudi 18 décembre pour déguster la bûche. A l'issue de cette journée, nous avons distribué les calendriers "du club et du canton".

Beaucoup d'animations pour 2015 :

Sorties découvertes, voyages et activités du club et bien entendu le comice agricole de septembre dans notre commune dont on reparlera.

Prochain rendez-vous le 15 janvier 2015 : bilan 2014 et galette des rois.

Les activités du club ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois.

Renseignement : Tél. 02 43 27 70 09.

Bonnes fêtes à tous.



F. COSNET
TRAVAUX PUBLICS
Vous aménage l'espace

ZONE ARTISANALE
CHAMP TRAMARD
72550 DEGRÉ

Tél. : 02 43 27 73 66
Fax : 02 43 27 39 61
contact@f-cosnet.fr

Plomberie - Chauffage - Electricité

SARL ELONG PATRICE



5, rue de l'Avenir - 72650 LA MILESSE
Tél. 02 43 25 34 45 - Fax 02 43 20 73 91



L'association Lire à Degré avec les élèves de la classe CM de Françoise Frézals, vous ont présenté une exposition sur la guerre 14 - 18 « Mémoire de nos soldats ». Cette exposition a rencontré un vif succès et nous tenons à remercier toutes

les personnes qui ont bien voulu nous confier leurs objets ou documents sans lesquels l'exposition n'aurait pas été aussi complète.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation de ce projet qui grâce à la contribution de chacun, a été une réussite. Je tiens à remercier les élèves de la classe de Françoise qui étaient très motivés et complémentaires à l'image de leur institutrice .

La conférence « Qui étaient les fusillés de la première guerre ? » animée par Eric VIOT a clos cet événement. Une centaine de personnes étaient présentes et ont pu à l'issue de cette soirée échanger autour d'un verre et quelques gourmandises du terroir.

Cette année, la commémoration du 11 novembre a été un instant particulièrement émouvant. Un moment où toutes les générations se sont retrouvées pour partager un temps de recueillement autour du monument. Après l'appel aux morts la chanson de Craonne fut chantée à capella par les élèves de CM, suivie de la Marseillaise. Un travail de mémoire intergénérationnel s'est fait et la réussite de cet événement en est la récompense. Encore un grand merci.

Comme chaque année, l'association Lire à Degré a participé au téléthon. Grace à la vente de livres pour enfants, le bénéfice de 130€ sera reversé à l'AFM.

L'association participera en 2015 en partenariat avec l'association des parents et amis de l'école à une soirée Théâtrale avec la troupe «Les tréteaux de Malestabe» Réservez dès maintenant votre date Le 21 Mars 2015.

Nous accueillons également trois classes du CP au CM2 le mercredi matin en alternance. Ce qui représente environ 70 élèves.

N'hésitez pas à nous laisser des messages sur notre site :

<http://lireadegree.free.fr>

Nous vous rappelons Il est possible de s'inscrire à la bibliothèque tout au long de l'année. L'inscription reste inchangée : 12€ l'année par famille La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël.

Toute l'équipe de Lire à Degré vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2015 sereine.

Permanences :

- Mercredi 11h00 à 12h00
- et 14h00 à 15h30
- Vendredi 16h30 à 18h00



Exposition sur la guerre 14-18

Parents d'élèves et amis de l'école publique

Tout d'abord, nous souhaitons vous présenter le nouveau bureau. Suite aux départs de Mr Xavier DENIAU et Mme Hélène GANIER, c'est Mme Céline BESNIER qui fait son entrée et c'est avec grand plaisir que nous l'accueillons ! Nous tenons à remercier Xavier et Hélène pour leurs années passées au sein du bureau et aussi pour nous avoir permis une année de transition « en douceur » suite aux changements importants dans le bureau en septembre 2013.

La composition du bureau est donc la suivante :



Mme Stéphanie VÉRITÉ (présidente), Mme Mathilde GOYET (trésorière), Mme Olivia DE MEIRE (secrétaire), Mme Céline BESNIER (vice-secrétaire) et Mr David LEMAIRE (membre).

En quelques mots, rappelons que l'association des parents d'élèves et amis de Degré a pour but principal de soutenir les projets des maîtresses en apportant une contribution financière. Ce soutien financier n'est possible que grâce aux bénéfices réalisés lors de manifestations programmées tout

au long de l'année. Malheureusement, faute de participants, notre première manifestation importante (soirée paëlla) a dû être annulée. Nous ne nous décourageons pas pour autant et comptons sur vous tous pour nos prochains rendez-vous, d'autant plus que cette année scolaire sera ponctuée par un projet important pour tous les élèves de maternelle que l'APE aimerait pouvoir soutenir du mieux possible.

Nous sommes heureux d'avoir déjà pu compter sur vous et d'avoir partagé des moments de convivialité tels que Halloween, l'atelier créatif et la soirée à Attrap'moi .

Nous espérons vous revoir lors de la galette (16 janvier 2015), de la soirée carnaval (28 février 2015), de la représentation théâtrale assurée par les «Tréteaux de Malestabe» (21 mars 2015) et bien sûr pour la fête de l'école (27 juin 2015). D'ici là, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous souhaitons le meilleur pour l'année 2015 qui s'annonce.

Les membres du bureau



INDESIRABLES ?



«Les arbres et les forêts passaient pour le suprême présent que la Terre eût fait à l'Homme.» Pline l'Ancien

Si vous vous êtes promenés récemment autour du village, vous n'avez pas pu échapper à la vision cauchemardesque des haies arasées pour les besoins du remembrement (pudiquement appelé maintenant « aménagement foncier»). Le bruit vrillant des machines, le craquement des troncs maltraités, puis, dans le calme revenu, le vol égaré des oiseaux cherchant leurs repères, voilà le triste spectacle que nous offre le saccage de la campagne provoqué par les travaux liés à la LGV..

A Degré, c'est plus de 2 km de haies qui vont disparaître. Des fossés vont être comblés.



«Cet arbre dont la masse étale sur le ciel ses végétations centenaires vaut, à lui seul, plus que le prix d'un édifice.»

Claude-Nicolas Ledoux



Dans les branches de ces arbres récemment abattus, nous avons vu voler des oiseaux désorientés.



« Les arbres m'ont plus appris que les livres.»

Bernard de Clairvaux

Lorsque les talus et les haies sont supprimées, des espèces de passereaux, pour ne citer qu'elles, disparaissent totalement ou diminuent significativement. C'est le cas pour les rouge-gorges, les mésanges(bleues, charbonnières et nonnettes), les troglodytes, les fauvettes (à tête noire, des jardins), les pinsons, les grives (drains, musiciennes), les bouvreuils, les bruants, les sittelles torchepots, les chardonnerets, les verdiers, les pouillots, les moineaux, les geais... Parallèlement à ces disparitions d'oiseaux auxiliaires de l'agriculture, se développent, des espèces adaptées aux champs ouverts et pouvant être « nuisibles » (Etourneau, par exemple) Quant aux reptiles, ils disparaissent avec l'arasement des talus.

Des études ont montré que les haies arborescentes diversifiées, associées à des strates arbustives diversifiées sont les haies " idéales " puisqu'elles cumulent toutes les qualités des autres haies. Ce sont de bons coupe-vents (à la condition qu'elles ne soient pas trop opaques : le meilleur moyen pour ralentir le vent n'est pas de s'opposer à son écoulement, sinon le vent saute et devient turbulent, mais de l'obliger à s'écouler, en force, dans des espaces réduits où les frottements sur les branches et les feuilles ralentissent sa vitesse, sans qu'il se crée beaucoup de turbulences). Ce sont de bons abris pour le bétail. Leurs actions négatives sur la levée des semences sont très largement compensées par la protection qu'elles offrent contre les gelées printanières tardives. Bien entendu, les cortèges floristiques ou faunistiques qu'elles abritent sont souvent très riches en espèces de toutes sortes, y compris d'espèces gibier.

En définitive, les haies permettent une meilleure régularité dans les rendements et même un gain (de 10 à 15%). Elles abritent aussi des insectes auxiliaires qui se nourrissent des ravageurs des cultures, évitant ainsi les pullulations périodiques, ce qui peut limiter l'utilisation de pesticides. Enfin, les haies permettent de lutter contre le réchauffement climatique (les végétaux pouvant absorber le gaz carbonique (CO₂) responsable de l'effet de serre), et produisent du bois d'œuvre ou de chauffage (filrière bois/énergie).



Alors que le Grenelle de l'environnement rappelait des règles de bon sens pour la protection de la biodiversité, la menace qu'on fait peser sur les haies nous semble très dommageable pour la pérennité des espèces (et donc, à plus longue échéance, pour la qualité de la vie humaine elle-même).

Une perspective : replanter

Il importe, au moins, de s'assurer que les replantations qui doivent s'ensuivre, comme le prévoient les textes en vigueur, soient **effectives** et qu'elles respectent les deux critères suivants :

- ° que les replantations soient faites dans le secteur géographique de la commune concernée. Les haies pourront ainsi servir à séparer les parcelles et border les routes.
- ° que la longueur des replantations respecte les pourcentages de 150% à 80% en fonction de la qualité de la haie détruite.

Familles Rurales

Notre bateau a repris sa croisière 2014/2015 avec un nouveau commandant, EMMANUELLE, à qui nous souhaitons un excellent voyage. Autour d'elle un nouvel équipage rassuré car, ANNE-MARIE et ROSELINE, que nous remercions vivement pour les bons moments qu'elle nous ont fait vivre durant 5 ans, sont toujours à nos côtés. Nous souhaitons également la bienvenue à FRANCOISE qui a rejoint notre conseil d'administration en septembre.

Notre bateau flotte toujours aussi dynamiquement avec ses deux principales activités à bord :

☛ **DANSE MODERN'JAZZ** avec 73 danseuses qui travaillent énergiquement auprès de leur professeur AURELIA chaque mercredi à la salle polyvalente de DEGRE.

DANSE LATINO (style zumba) où 49 personnes viennent « mouiller le maillot » chaque lundi soir auprès de notre professeur MANON, à la salle polyvalente de DEGRE. Deux cours sont actuellement proposés : 19h 30 et 20h 30.

Sans oublier bien sûr les activités liées au soutien et aide aux personnes en difficulté (portage de repas à domicile).

Trois escales importantes à retenir au cours de notre croisière :

☛ **LE GALA DE DANSE** qui se déroulera le vendredi 12 juin et



samedi 13 juin 2015 à la salle polyvalente de DOMFRONT- EN-CHAMPAGNE. A cette occasion, les personnes douées de leurs petites mains peuvent déjà se faire connaître auprès d'AURELIA pour l'aider à la confection des nombreux costumes.

VIE ASSOCIATIVE

☛ **LE CENTRE DE LOISIRS** en partenariat avec l'association de CHAUFOR-NOTRE-DAME où nos enfants pourront, après une année de travail, se détendre et profiter des diverses sorties organisées.

☛ **CONCOURS DE BOULES** qui se déroulera le samedi 12 septembre 2015. Nous espérons qu'il soit aussi réussi que celui de cette année avec 30 équipes qui ont " tapé la boule " tout l'après-midi sous une météo clémente pendant que Roseline leur concoctait d'excellentes crêpes.



Nous avons également mis en place notre site internet que nous essaierons de mettre à jour dans les plus brefs délais. Nous vous invitons à le consulter, vous pourrez y trouver des informations intéressantes sur notre Fédération : <http://www.famillesrurales.org/degre>

Comme vous pouvez le constater, nous avons quitté le port sereinement et nous essaierons de faire de notre mieux pour mener à bien notre nouveau voyage.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous soutenir à chacune de nos escales. Ce serait alors là une super récompense pour tous les enfants et bénévoles qui œuvrent toute l'année pour faire vivre notre village, et que vous pouvez rejoindre bien sûr à tout moment.



Contact : Mme Emmanuelle SEGUIN - Présidente
06.85.88.31.38 - famillesruralesdegre@gmail.com

Degré Football Club

Tout d'abord, c'est avec joie que la saison 2014/2015 redémarre avec la montée de l'équipe première en troisième division.

Cette équipe commence à se construire, arrivé à la demie saison, elle est première de son groupe. Il ne faut pas s'emballer, la saison sera longue.

Toujours deux équipes séniors, une entente vétérans et des jeunes en entente avec des clubs avoisinants.

Nous remercions nos sponsors, grâce à eux nous pouvons vendre des calendriers pour la bonne gestion du club.

ATTENTION :

**Changement de date pour le LOTO
le 24 janvier 2015**

Le club vous présente ses bons vœux 2015

UNC - AFN

La section se réunira le 9 janvier pour son assemblée annuelle (bilan moral et financier).

La section est composée de 12 AFN et une femme veuve.

Suite à cette assemblée, vous pourrez déguster un repas préparé par le traiteur Vénissien dans une ambiance conviviale. Les rendez-vous du 20 mai sont en discussion.

Bonne année 2015 à tous

Association Paroissiale

Comme chaque année, nous vous rappelons que la soirée paroissiale aura lieu le 3^{ème} samedi de mai, soit le 16 mai 2015 à la Quinte. Comme nous savons que cette soirée est fort appréciée par les personnes qui nous rejoignent et que nous avons le plaisir d'accueillir, sachez que vous êtes les bienvenus...

Nous vous remercions donc, à l'avance, de votre présence et de l'accueil que vous ferez aux vendeurs de billets de tombola, les fonds récoltés permettant à la paroisse d'investir pour le bien-être de toutes et de tous, et plus spécialement pour les enfants.

Pour plus de renseignements concernant notre paroisse Saint Martin de Coulans, et celle de Saint Victeur de Rouillon, consultez le dépliant trimestriel "NOS CLOCHERS".

Prendre le temps de regarder les annonces paroissiales près de l'église qui vous donnent des informations plus précises chaque semaine.

Joyeux Noël et Bonne année

Degré Rando Nature



La dernière randonnée de l'année a eu lieu, comme tous les ans en décembre, au Mans, c'est l'occasion pour les randonneurs de profiter des animations et des illuminations de la capitale Sarthoise.

L'année 2014 s'est très bien déroulée, avec en moyenne, une vingtaine de personnes à chaque sortie.

La sortie exceptionnelle de la saison a été sans aucun doute, la traversée de la baie du Mont St Michel le 22 Juin, cette ballade restera gravée dans les mémoires.

L'association Degré Rando Nature avait aussi en charge, cette année, l'organisation et la coordination du Week-end Téléthon de Degré les 5 et 6 Décembre dernier.

Au vu du bilan, nous pouvons dire MERCI, un grand MERCI, pour la recherche, à tous les habitants, à tous les bénévoles, et aux Associations de Degré, qui ont contribué à la réussite de cette 25^{ème} édition du Téléthon à Degré. Grâce à votre mobilisation et à votre générosité, un chèque de 2095€ (Dons compris) a été remis à l'Association AFM TELETHON.

Bravo et encore merci à toutes celles et ceux qui se sont investis durant ces 2 jours.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le Mercredi 21 Janvier à 20h30 à la Salle des Associations. A cette occasion il vous sera présenté le bilan de l'année écoulée et le programme pour la saison 2015. Vous êtes toutes et tous invités, ce sera aussi l'occasion de partager la galette et le verre de l'amitié.

Le Bureau de l'Association Degré Rando Nature vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Gymnastique volontaire



un effectif en hausse !

Un effectif grandissant pour notre Association de Gym avec 44 personnes cette année :

un record !

L'association vous propose à nouveau ses deux cours de gym.

- Le cours Séniors : le lundi matin de 9h30 à 10h30 et le cours Adultes : le mardi soir de 20h30 à 21h30.

- Les journées « portes ouvertes » de juin et septembre ont permis d'inscrire de nouvelles recrues. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous. Vous pouvez toujours nous rejoindre en cours d'année !

Les cours sont assurés par notre animatrice diplômée, Caroline, dans une ambiance conviviale et détendue. Le programme est très

diversifié : échauffements, cardio, stretching, step, renforcements musculaires, pilates... chacun à son rythme. L'objectif de ces séances est de s'entretenir physiquement en se faisant plaisir.

La pratique d'une activité sportive permet à chacun de conserver son capital santé et apporte des effets bénéfiques sur son bien

être et sur sa forme : entretenir ses muscles, améliorer son équilibre, renforcer sa souplesse et sa coordination.

Lors de l'AG du 14 octobre, un nouveau bureau a été élu suite à la démission de Sylviane de son poste de Secrétaire : Marie-Christine LEROUX, Présidente - Chantal BELLANGER, Trésorière et Sophie MURAIL, Secrétaire.



Merci à Sylviane pour toutes ses années de présence au bureau et merci à Sophie pour avoir accepté le poste.

Le bureau remercie M. le Maire et le Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle et pour la subvention versée à l'Association, les bénévoles et l'animatrice pour leur dévouement et leur fidélité.

Le bureau vous adresse tous ses meilleurs vœux pour 2015 et surtout vous encourage à GARDER LA FORME !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.
Le bureau.

J. MARCHAND S.A.

Peinture - Revêtements sols et murs Ravalement et Vitrierie

Z.A. du Roux - 72650 TRANGÉ
Tél. 02 43 88 85 79 - Fax 02 43 88 72 39



Les enfant ont fêté Halloween

Au fil des mois . . .



La commémoration du 11 novembre a été un instant particulièrement émouvant. Un moment où toutes les générations se sont retrouvées pour partager un temps de recueillement autour du monument aux morts.



Etat Civil

Naissances

22 Juillet 2014

Soline GAUTIER
10, rue des Nymphéas

5 Septembre 2014

Soline DOMMÉE
1, rue des Nymphéas

29 Septembre 2014

Mathis BUREAU
1, rue des Aulnes

9 Octobre 2014

Zélie BOUTELOUP
14, rue des Nymphéas

11 Décembre 2014

Chloé GUILAUMÉ
« Le Pâtis »

DEGRÉ en fête

Retour en images sur le dernier comice, il y a 21 ans !!!!



*L'ensemble des bénévoles
qui avait participé à ces journées festives
dans une ambiance conviviale !*

